RIASEC : E

L1321
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE PRODUCTION DE SPECTACLES

Emploi cadre

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Administrateur délégué / Administratrice déléguée du spectacle
- Administrateur général / Administratrice générale du spectacle
- Entrepreneur / Entrepreneuse de spectacles
- Producteur / Productrice de musique
- Producteur / Productrice de spectacles
- Secrétaire général / Secrétaire générale du spectacle

Définition

Le directeur de production élabore et met en place des stratégies, pour produire et diffuser des spectacles.

- Mène avec le créateur du spectacle une réflexion sur le dimensionnement du spectacle à créer en fonction des moyens financiers humains, matériels mobilisables et des possibilités de diffusion
- Définit les conditions des productions, il supervise leur évaluation financière ainsi que le montage financier des projets, il prospecte leurs financements
- Négocie la relation contractuelle avec les artistes et techniciens impliqués dans la création du spectacle
- Garantit l'aboutissement d'un projet de spectacle, dans le respect des contraintes et du budget décidés, en relation avec le directeur technique, le créateur du spectacle ou le directeur artistique
- Définit la stratégie de diffusion des spectacles produits
- Encadre le travail de l'équipe de production

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+3 à Bac+5 en management culturel.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Concevoir des outils de pilotage, indicateurs, tableaux de bord
- Développer et gérer des relations ou partenariats
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Identifier les enjeux économiques et sociaux du spectacle vivant
- Evaluer les moyens et les contraintes techniques du projet de production
- Réaliser une veille de marché, une veille concurrentielle

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Superviser les aspects juridiques, contractuels et administratifs
- Assurer la conformité aux normes ERP et aux réglementations du spectacle vivant
- Elaborer les dossiers de demande de financements, de subventions ou d'aides et assurer leur suivi

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Créer et entretenir un réseau d'artistes, de techniciens, de prestataires et les mobiliser selon les besoins
- Posséder une culture artistique avérée dans une ou plusieurs disciplines
- Mener une veille sur l'évolution des courants artistiques dans la ou les discipline (s) de son entreprise

Savoir-faire secondaires

Développement économique

- Rechercher des financements, subventions, mécénat
- Assurer le suivi des projets en cours
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières
- Déterminer des objectifs de performance, suivre les réalisations et identifier les actions correctives
- Négocier des conditions commerciales

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Evaluer les résultats financiers et artistiques après chaque date ou fin de tournée
- Elaborer des budgets pour des projets internationaux
- Négocier un contrat
- Appliquer un cadre juridique ou réglementaire

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Réaliser des actions de communication évènementielle
- Promouvoir la tournée auprès des médias, diffuseurs et partenaires
- Gérer les relations publiques
- Etablir une stratégie de diffusion

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Anticiper les risques opérationnels, financiers et techniques

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Coordonner des équipes artistiques, techniques et logistiques
- Assurer un rôle d'interface entre les différents services de l'entreprise
- Promouvoir une proposition, un projet
- Organiser et développer son réseau professionnel

Management, Social, Soin

- Animer, coordonner une équipe

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestion de projets artistiques
- Outils de gestion de projet et de suivi budgétaire
- Gestion de projets internationaux
- Pratique de langues étrangères
- Bureautique et outils collaboratifs — Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- Droit du spectacle vivant
- Dispositifs de financement culturel
- Droit commercial
- Gestion de la propriété intellectuelle

Techniques professionnelles

- Techniques de communication orales, écrites et numériques Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Association
- Institution culturelle

Secteurs d'activité

- Artisanat d'art, audiovisuel et spectacle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail